

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 5 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 30 octobre 2024

20 présents + 5 pouvoirs (25 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

5 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU Hélène MARSAULT, Pascal BIRONNEAU

Absents : Frédéric PARTHENAY, Sébastien FAURE, Mathias DIXNEUF

Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance

=====

DECHETS

Marché de maîtrise d'œuvre déchèterie « Les Plantons » à Airvault

Le marché de maitrise d'œuvre pour le projet de modernisation de la déchèterie « Les Plantons » à Airvault s'est terminé le 18 septembre dernier.

Le projet consiste à la réhabilitation et l'extension de la déchèterie intégrant un nouveau bâtiment et de nouveaux quais pour permettre une augmentation de filières de tris et un meilleur confort pour les usagers et pour l'exploitation. Le projet comporte également la mise en place de panneaux photovoltaïques.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre du Code de la Commande Publique ;
- Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la Commande Publique ;
- Considérant les pièces de consultation concernant le marché dont le règlement de consultation ;
- Considérant les offres pour le marché de maîtrise d'œuvre de modernisation de la déchèterie « des Plantons » à Airvault reçues le 18 septembre 2024 ;
- Considérant le rapport d'analyse pour le projet de réhabilitation et d'extension de la déchèterie « Les Plantons » à Airvault ;
- Considérant que la déchèterie actuelle n'est pas optimale pour répondre aux attentes de ce type d'équipement

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation et d'extension de la déchèterie « des Plantons » à Airvault à ANTEA FRANCE de Nantes mandataire du groupement intégrant IRH Ingénieur Conseil, BATISFAIRE SARL et CLAIRE ZELLER architecte pour un montant de 127 811,50€HT soit un taux de rémunération de 7,99%
- ▶ D'autoriser Le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 6 novembre 2024
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Alain JEZEQUEL,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20241108-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-11-2024

Publication le : 08-11-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48